

Conseil municipal, 13/01/2012, 20h00

Présents : M. CORNETTE Gilles, M. FLOUZAT Roland, Mme BOUHOURE Henriette, M. GRILLON Hubert, Mme PASQUIER Michèle, Mme LECORDIER Denise, Mme NANDROT Anic, Mme GUERY JALMAIN Nicole, M. DHOMPS Jacques, Mme DESTREM Michèle, Mme RAPEAU Lydie, Mme SPALKE Mireille, Mme CHARUA Josette, M. LAUTHE Sylvain, M. GERMAIN Thierry.

Absents : néant

Début de séance : 20H00

Secrétaire de séance : Mme RAPEAU Lydie

Lecture du cahier de délibérations et signatures.

I. Accueil des nouveaux conseillers municipaux suite aux élections municipales complémentaires du 8 janvier 2012 :

Monsieur le Maire déclare que les résultats du scrutin du 8 janvier dernier s'imposent et souhaite la bienvenue aux nouveaux élus.

M. DHOMPS Jacques demande si un groupe du Conseil Municipal peut demander la convocation d'un Conseil. Monsieur le Maire lui répond que oui, à la demande de la majorité des membres.

M. DHOMPS Jacques demande s'il y a un règlement intérieur du Conseil Municipal. Monsieur le Maire lui répond que non. Cette disposition n'est pas obligatoire pour notre strate de population.

Monsieur le Maire rappelle aux nouveaux élus que le Conseil Municipal travaille en bonne intelligence pour le bien commun.

II. Réorganisation des commissions municipales et des participations aux syndicats :

Monsieur le Maire explique le rôle et le fonctionnement des commissions municipales. Les nouveaux élus sont intégrés dans les différentes commissions.

Commission des finances :

Composée de :

- M. CORNETTE Gilles, M. FLOUZAT Roland, Mme BOUHOURE Henriette, M. GRILLON Hubert, Mme NANDROT Anic
- M. DHOMPS Jacques, Mme RAPEAU Lydie, Mme CHARUA Josette intègrent la commission.

Commission d'appels d'offres :

Les conseillers d'opposition demandent un poste de titulaire et un poste de suppléant.

Mme BOUHOURE Henriette accepte de libérer son poste de 2^{ème} titulaire.

Le Conseil Municipal procède à l'élection d'un candidat au poste de 2^{ème} titulaire. M. LAUTHE Sylvain est candidat.

Résultat du vote : M. LAUTHE Sylvain 11voix, 2 bulletins blancs, 2 bulletins nuls. M. LAUTHE Sylvain est élu 2^{ème} titulaire.

Le Conseil Municipal procède à l'élection d'un candidat au poste de 3^{ème} suppléant. Mme CHARUA Josette est candidate.

Résultat du vote : Mme RAPEAU Lydie 1 voix, Mme CHARUA Josette 10 voix, 2 bulletins blancs, 2 bulletins nuls. Mme CHARUA Josette est élue 3^{ème} suppléante.

La commission d'appel d'offres est composée de :

- Président : M. CORNETTE Gilles
- Vice-président : M. FLOUZAT Roland

- 3 délégués titulaires :

- o 1^{er} titulaire : Mme NANDROT Anic
- o 2^{ème} titulaire : M. LAUTHE Sylvain
- o 3^{ème} titulaire : Mme PASQUIER Michèle

- 3 délégués suppléants :

- o 1^{er} suppléant : M. GRILLON Hubert
- o 2^{ème} suppléante : Mme LECORDIER Denise
- o 3^{ème} suppléante : Mme CHARUA Josette

Commission des travaux :

Composée de :

- Vice-président : M. FLOUZAT Roland,
Membres : Mme LECORDIER Denise, Mme PASQUIER Michèle
- M. LAUTHE Sylvain, M. DHOMPS Jacques, M. GERMAIN Thierry intègrent la commission

Commission scolaire :

Composée de :

- Vice-présidente : Mme BOUHOUB Henriette,
Membres : Mme PASQUIER Michèle, Mme LECORDIER Denise
- Mme DESTREM Michèle, Mme GUERY JALMAIN Nicole, Mme RAPEAU Lydie, Mme CHARUA Josette, Mme SPALKE Mireille intègrent la commission

Commission C.S.C. et ancienne salle des fêtes :

M. GRILLON Hubert se retire de la commission.

Composée de :

- Vice-président : M. FLOUZAT Roland,
Membres : Mme PASQUIER Michèle, Mme LECORDIER Denise
- M. LAUTHE Sylvain, Mme CHARUA Josette, Mme GUERY JALMAIN Nicole, M. GERMAIN Thierry intègrent la commission

Commission tourisme et culture :

Composée de :

- Mme NANDROT Anic, M. GRILLON Hubert
- Mme GUERY JALMAIN Nicole, M. DHOMPS Jacques, Mme CHARUA Josette intègrent la commission

Commission information, bulletin municipal :

Composée de :

- Mme NANDROT Anic, Mme PASQUIER Michèle,
- Mme DESTREM Michèle, M. LAUTHE Sylvain intègrent la commission

Commission fêtes et cérémonies :

- Vice-présidente : Mme PASQUIER Michèle,
Membre : M. FLOUZAT Roland,
- M. LAUTHE Sylvain, M. DHOMPS Jacques intègrent la commission

Commission du C.C.A.S. :

- Mme BOUHOUB Henriette et Mme PASQUIER Michèle se retirent de la commission.

Monsieur le Maire indique qu'il y a 4 postes d'élus à pourvoir

- Mme SPALKE Mireille, Mme DESTREM Michèle, Mme GUERY JALMAIN Nicole, Mme RAPEAU Lydie sont candidates et élues à l'unanimité.
- Sont également membres du CCAS en tant que personnes extérieures au conseil, Mme Nelly GAUDRY, Mrs José AGUILAR, Jean-Pierre PRUDHOMME, Jean-Jacques LECORDIER

Commission pour le faucardage de l'Aubois :

-M. GRILLON Hubert se retire de la commission

-M. GERMAIN Thierry est élu à l'unanimité

Commission des communes forestières :

- M. GRILLON Hubert et Mme LECORDIER Denise se retirent de la commission
- Mme CHARUA Josette et Mme DESTREM Michèle sont candidates et élues à l'unanimité

Commission de l'Office de Tourisme de Pôle :

Pas de changement

- M. FLOUZAT Roland est le représentant de la commune

Commission spécifique de recherche en eau :

- Membres : M. CORNETTE Gilles, M. GRILLON Hubert, M. FLOUZAT Roland,
- M. Jean-Pierre PRUDHOMME est membres extérieur au conseil
- M. DHOMPS Jacques et M. GERMAIN Thierry intègrent la commission

Commission du projet d'urbanisme :

- Membres : Mme PASQUIER Michèle, Mme NANDROT Anic, M. GRILLON Hubert,
- Mme DESTREM Michèle, M. DHOMPS Jacques, Mme SPALKE Mireille, Mme GUERY JALMAIN Nicole intègrent la commission

Délégué à la Défense nationale :

- M. LAUTHE Sylvain est candidat et élu à l'unanimité

Délégué à la Sécurité routière :

- M. FLOUZAT Roland se retire de son poste
- M. GERMAIN Thierry est candidat et élu à l'unanimité

Délégué du CNAS (comité national d'action sociale) :

Pas de changement

- M. GRILLON Hubert est le délégué élu
- Mme LOVIGNY Anny est la déléguée du personnel

SYNDICATS ET COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

Epicerie sociale :

- Mme BOUHOIR Henriette et Mme PASQUIER Michèle se retirent de leur poste
- Mme GUERY JALMAIN Nicole et Mme SPALKE Mireille sont candidates et élues à l'unanimité

Communauté de Communes des « Portes du Berry, entre Loire et Val d'Aubois » :

M. DHOMPS souhaite que l'opposition dispose des quatre sièges de délégués. Monsieur le Maire explique que c'est insensé d'envoyer 4 nouveaux délégués inexpérimentés pour représenter la commune à la cdc. Depuis la création de la cdc, toutes les communes comptent le maire parmi leurs délégués. Tous les maires se réunissent une fois par mois en bureau.

M. DHOMPS demande l'ajournement de cette question puis souhaite qu'il y ait réélection d'un délégué titulaire et d'un suppléant.

Monsieur le Maire demande que cette question soit mise aux voix par vote à bulletin secret.

En réponse à la question : « Souhaitez-vous que le Conseil Municipal élise 2 nouveaux délégués à la cdc (1 titulaire et 1 suppléant) ? », les résultats sont les suivants : 7 voix pour le oui, 7 voix pour le non, 1 bulletin blanc.

En cas d'égalité des voix, le vote du président est prépondérant. Monsieur le Maire se prononce contre. Cette élection est donc refusée. Les délégués restent :

- 2 délégués titulaires : M. CORNETTE Gilles et M. GRILLON Hubert
- 2 délégués suppléants : M. FLOUZAT Roland et Mme PASQUIER Michèle

Syndicat de transport scolaire de la Guerche :

- 1 délégué titulaire : M. GRILLON Hubert
- 1 poste de délégué suppléant est vacant : Mme RAPEAU Lydie est candidate et élue à l'unanimité.

Syndicat de distribution de l'énergie (SDE) :

Pas de changement

- 1 délégué titulaire : M. FLOUZAT Roland 1 déléguée suppléante : Mme PASQUIER Michèle

SIVOM Loire et Canal :

- 1 délégué titulaire : M. FLOUZAT Roland devient délégué titulaire, élu à l'unanimité
- 1 délégué suppléant : Mme RAPEAU Lydie est candidate élue à l'unanimité

Syndicat de Perception de Sancergues et Étréchy :

Monsieur le Maire indique que le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale prévoit la dissolution de ce syndicat.

Pas de changement.

- 2 délégués : M. CORNETTE Gilles et Mme LECORDIER Denise

Syndicat JOCOMACUTO-: Monsieur le Maire indique que ce syndicat est dissous.

Syndicat de fonctionnement et d'entretien du CES de La Guerche :

Monsieur le Maire indique que le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale prévoit la dissolution de ce syndicat. Pas de nouvelle élection.

SMIELFA (syndicat des moyens de lutte contre les fléaux atmosphériques) :

Pas de changement.

- 1 délégué titulaire : Mme NANDROT Anic 1 délégué suppléant : Mme LECORDIER Denise

Syndicat A.S.A. de l'Aubois :

- 1 poste de délégué titulaire vacant : M. GERMAIN Thierry est candidat et élu à l'unanimité
- 1 délégué suppléant inchangé : M. FLOUZAT Roland

SIRCABVA (syndicat pour la remise en eau du Canal de Berry) :

Pas de changement

- 1 délégué titulaire : M. CORNETTE Gilles

- 1 déléguée suppléante : Mme PASQUIER Michèle

Pays Loire Val d'Aubois :

M. DHOMPS Jacques demande une suspension de séance. Monsieur le Maire accorde une suspension d'un quart d'heure.

Reprise de la séance : M. DHOMPS Jacques demande un poste de délégué suppléant. M. FLOUZAT Roland accepte de céder sa place.

- 1 délégué titulaire inchangé : M. CORNETTE Gilles
- 1 délégué suppléant : M. DHOMPS élu à l'unanimité en remplacement de Roland FLOUZAT

III. Présentation des projets en cours :

- Projets connexes à la Loire à vélo :

M. DHOMPS Jacques annonce que les nouveaux conseillers ont été élus pour arrêter tous les projets qui pourront l'être. Monsieur le Maire informe les nouveaux élus que les ordres de service ont été passés, suite à l'appel d'offres et que l'arrêt de ces projets sera financièrement préjudiciable à la commune.

Concernant le tracé de l'itinéraire Loire à vélo, Monsieur le Maire rappelle qu'il s'agit d'un projet porté par le Conseil Régional et le Conseil Général qui financent les travaux. Ce tracé a été validé par le Conseil Municipal et il représente un atout véritable pour la commune puisqu'il va permettre aux habitants de redécouvrir les bords de Loire et se réappropriier le fleuve. Ce projet est en complète cohérence avec le développement du village. Les conseillers d'opposition contestent le tracé et souhaitent que le Conseil Général l'abandonne et le réimplante sur le quai Mahaut. Monsieur le Maire indique qu'aucune solution sécurisante n'a été trouvée pour la traversée du pont sur le canal. Il indique de surcroît que le tracé choisi le long de la RD45 correspond aussi au souhait des élus de la commune de Jouet-sur-l'Aubois et qu'il faut prendre leur souhait en considération.

Monsieur le Maire organisera une réunion pour en discuter avec le Conseil Général ;

- Acquisition d'une parcelle nécessaire à la voie cyclable : Monsieur le Maire informe les nouveaux élus qu'une négociation est en cours avec les propriétaires de la parcelle 106, nécessaire au passage de la Loire à vélo, pour l'acquisition de cette parcelle. En cas de refus, la solution de l'expropriation est possible.

M. LAUTHE Sylvain s'étonne de ce projet d'achat alors que le dossier semblait finalisé. Monsieur le Maire dit que le refus par un riverain de l'utilisation d'un chemin existant a rendu cette acquisition nécessaire mais que personne n'imaginait au début de l'étude que nous nous heurterions à des blocages de la sorte. Monsieur le Maire rappelle que les bords de Loire appartiennent à l'Etat et que les terrains de l'Etat sont inaliénables. L'intérêt collectif doit l'emporter sur l'intérêt privé. Concernant l'acquisition du terrain, les conseillers d'opposition souhaitent reporter cette question ;

- Etat d'avancement du projet école-mairie :

Monsieur le Maire rappelle la genèse du projet avec la réalisation d'un audit d'aménagement pour un montant de 11000€ HT financé à 90% par la Région. Un programme est en cours de

réalisation qui définit un cahier des charges pour aboutir au recrutement d'un maître d'œuvre (architecte) et déterminer le coût de l'opération et les modalités de sa réalisation. Mme DESTREM Michèle dit que ces projets ne sont pas prioritaires. La crise existe. Mme CHARUA Josette s'étonne que nous n'ayons pas encore de subventions. Monsieur le Maire l'informe qu'on ne peut avoir les subventions avant de les avoir demandées et que ce ne sera possible qu'après avoir réalisé un APS (avant-projet sommaire) avec l'architecte.

Les conseillers d'opposition attendent d'avoir davantage d'informations pour se prononcer sur ce projet qu'ils estiment trop coûteux ;

- **Projet d'installation d'un médecin :** Monsieur le Maire rappelle qu'il s'agit d'un projet porté par la Communauté de Communes des Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois. Des réunions de concertation avec les professions médicales du secteur, sur le problème de désertification médicale, ont été organisées par les élus depuis plusieurs années sans qu'une solution soit entrevue. Les élus de la cdc ont décidé de recruter des médecins et cette recherche a abouti rapidement. Deux médecins d'origine roumaine souhaitent s'installer, un à Torteron et un à Marseilles-lès-Aubigny pour pallier le départ prochain des médecins de ces deux communes. Leur installation a été soutenue par la cdc qui prend en charge les loyers de leur cabinet de Torteron pendant 18 mois. Le projet prévoit que l'un d'entre eux s'installera dans une maison de la commune à Marseilles-lès-Aubigny. Les travaux d'aménagement d'un cabinet seront pris en charge par la cdc.

Les conseillers d'opposition combattent ce projet d'installation d'un médecin à Marseilles-lès-Aubigny, le jugeant trop précoce. Ils pensent qu'il risque de provoquer le départ anticipé du médecin en place. M. DHOMPS Jacques : « Ce projet n'est pas d'actualité » ;

- **Recherche d'un nouveau captage d'eau potable avec la commune de Jouet-sur-l'Aubois :** Monsieur le Maire présente la genèse du projet et les opérations en cours. Ces dernières sont prometteuses mais il reste des vérifications à effectuer ;
- **Rénovation de la station d'épuration et du réseau d'assainissement :** Monsieur le Maire présente la genèse du projet et les opérations en cours. Il informe les conseillers d'opposition de la demande de financement supplémentaire déposée auprès de l'Agence de l'Eau.

IV. Autorisation au maire pour engagement de crédits d'investissement avant le vote du budget :
Monsieur le Maire informe les conseillers d'opposition qu'il s'agit d'une délibération permettant d'engager des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2012, dans la limite de 25% des dépenses réalisées l'année précédente. Cette délibération est de portée générale. Une délibération particulière à chaque décision d'investissement est de toute façon nécessaire. Les conseillers d'opposition ne souhaitent pas procéder à cette délibération.

V. Remplacement de chauffages à l'école :
Monsieur le Maire informe les élus de la nécessité de remplacer 3 appareils de chauffage à l'école. Les élus acceptent à l'unanimité le devis de M. GAGET pour un montant de 4338,13€ HT. Ils autorisent le Maire à engager cet investissement avant le vote du budget.

VI. Modification des statuts du syndicat d'électrification du Cher :
Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la modification des statuts du SDE intégrant la cdc des Villages de la Forêt.

VII. **Présentation de la Communauté de Communes des Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois :**
Monsieur le Maire présente la cdc aux conseillers d'opposition, décrit les compétences qu'elle exerce, soulignant qu'une compétence prise par la cdc ne peut plus être exercée par les communes la composant.

VIII. **Présentation du schéma départemental de coopération intercommunale :**
Monsieur le Maire présente le SDCI aux conseillers d'opposition. Celui-ci prévoit la réorganisation de la coopération intercommunale, pour les cdc et les syndicats. Il devrait être entériné à la fin de l'année 2012 ou courant 2013.

IX. **Questions diverses :**

- Planning des prochaines réunions :
 - o Commission finances : 9 février 2012, 14h30, salle du Conseil Municipal ;
 - o Commission tourisme et culture : 25 janvier, 14h30 ;
 - o Commission information, bulletin municipal : 31 janvier 2012, 15h00 ;
- Correspondant INSEE : Personne ne souhaite devenir correspondant de l'INSEE pour la réalisation des sondages annuels qu'il organise ;
- Monsieur le Maire informe le conseil de la mise en sommeil du comité des fêtes ;
- La SACEM propose un forfait annuel de règlement des droits d'auteurs. Cette proposition sera étudiée ultérieurement ;
- Le Conseil refuse à l'unanimité la demande de subvention de l'AFSEP ;
- Le Conseil refuse à l'unanimité la proposition de convention de la SPA pour la prise en charge des animaux errants. Notre commune a déjà un contrat avec le refuge du Tiernay (Nièvre) ;
- Mme RAPEAU Lydie présente au Conseil Municipal le problème de la vitesse à l'entrée de la commune vers le chantier naval. Ce problème sera étudié en commission ;
- M. LAUTHE Sylvain informe le Conseil Municipal d'une fissure existant sur le plateau sportif et demande que la réparation soit faite par l'entreprise dans le cadre de la garantie. Monsieur le Maire indique que la réparation sera prévue mais qu'elle ne peut être imposée à l'entreprise à ses frais, celle-ci ayant averti la mairie que ce plateau en enrobé ne pourrait pas résister à long terme et que des réparations régulières seraient à prévoir ;
- Mme DESTREM Michèle souhaite rencontrer les membres du personnel. Monsieur le Maire la proposera au personnel ;
- M. DHOMPS Jacques demande que le pain destiné à la cantine soit acheté à l'épicerie du village. La question sera étudiée ;

- M. LAUTHE Sylvain évoque la mise en sommeil du comité des fêtes qui risque de compromettre l'organisation de la fête patronale. Monsieur le Maire indique qu'une réunion sera bientôt proposée aux associations pour l'organisation de la fête ;
-
- M. GRILLON Hubert annonce la prochaine représentation théâtrale de l'AEP de Couy, le 5 février à la salle des fêtes.

Clôture de la séance à 01h45

